



Communiqué de presse

Vectaury mis en demeure par la CNIL : explications

Paris, le 9 novembre 2018 - [Vectaury](#), Retail Tech qui accompagne les commerçants et les marques pour prendre les bonnes décisions à l'échelle du magasin et du réseau, a été informée Jeudi 8 Novembre 2018 d'une mise en demeure de la CNIL. Celle-ci demande à Vectaury de mieux informer les internautes pour recueillir leur consentement explicite d'accéder à leurs données de géolocalisation. Aucune action visant la durée de conservation, la sécurisation et la minimisation des données n'a été demandée.

Les demandes de la CNIL sur le consentement font déjà partie de la roadmap de Vectaury qui présente un processus documenté et structuré de recueil du consentement avec le lancement de sa [fonctionnalité d'Opt'In \(Janvier 2018\)](#) et sa [Consent Management Platform \(Juillet 2018\)](#) construite suivant le framework (modèle standard) IAB utilisé par la majorité des acteurs du marché. Vectaury a recruté une Privacy Manager, Mathilde Ferriol, dès Janvier 2016, nommée Correspondante Informatique et Libertés en juin 2017. Depuis cette date, elle échange régulièrement avec la CNIL afin d'accompagner nos choix et notre démarche Privacy.

"Nous accueillons les demandes de la CNIL avec sérieux mais sans appréhension car nous développons une technologie "Privacy by design" depuis 2016. Nous répondrons dans les prochains jours aux demandes de l'action de la CNIL et ainsi achèverons notre process de mise en conformité. Nous communiquerons très prochainement sur l'avancement de ce dossier. Respecter la vie privée des utilisateurs relève du bon sens et de l'éthique et pas seulement d'une obligation juridique" précise Matthieu Daguene, CEO de Vectaury.

RAPPEL

La privacy est dans l'ADN de Vectaury

Créé en 2014, Vectaury a toujours travaillé pour allier performance publicitaire et protection de la vie privée des utilisateurs. Seules les données dites utiles sont collectées, elles sont chiffrées et floutées pour un maximum de sécurité. Dès 2016, Vectaury a engagé au sein de son équipe Mathilde Ferriol, titulaire d'un Master en Droit du Numérique, correspondante homologuée « Informatique et Libertés », celle-ci a depuis été nommée déléguée à la protection des données (DPO) par la CNIL dans le cadre de la mise en application du RGPD.

Le premier “Opt’In” géo-transparent de l’Adtech

Rappelons qu’en Janvier 2018 Vectaury a développé une fonctionnalité permettant aux mobinautes d’exercer leur droit de “Opt’In” dans la collecte de leurs données personnelles après avoir vu apparaître un bandeau d’informations légales. Cet opt-in innovant et personnalisable est proposé aux éditeurs partenaires de Vectaury. Ils peuvent ensuite le mettre en place dans les réglages et les applications mobiles des smartphones ayant intégré le SDK de Vectaury. Plus d’informations sur notre [blog](#).

Une Consent Management Platform

Pour faciliter la tâche de ses partenaires, Vectaury met à leur disposition une « Consent Management Platform » : cette solution gratuite, clé en main, est directement implémentable dans l’application de l’éditeur pour une gestion centralisée et simplifiée du recueil de consentement des utilisateurs.

L’Interactive Advertising Bureau (IAB), dont la mission est de structurer la communication sur Internet, est à l’origine de l’accréditation CMP pour garantir une meilleure protection des internautes, selon des standards approuvés par l’écosystème publicitaire. Le développement d’un outil dédié et l’enregistrement auprès de l’IAB sont nécessaires pour lancer sa plateforme de consentement. Vectaury a franchi ces étapes avec succès. Plus d’informations sur notre site web.

A propos de Vectaury

Vectaury accompagne les retailers et les marques pour agir à chaque étape du parcours client et générer du trafic qualifié en points de vente, tout en respectant la vie privée des mobinautes. Basée sur les données de géolocalisation, la technologie propriétaire de Vectaury permet aux retailers et aux marques d’activer leurs clients et prospects, d’analyser l’activité autour de leurs points de vente et de mesurer l’impact de leurs dispositifs plurimédia. Créée en 2014, Vectaury travaille avec plus de 100 marques et agences avec la capacité de toucher plus de 25 millions de profils qualifiés en France. Pour plus d’informations, rendez-vous sur www.vectaury.io

Contact Presse :

Natacha Heurtault

EarlyCom

Tél : 06 12 23 58 60

natacha.heurtault@early-com.com